

Communiqué de presse Jeudi 14 février 2002

# Premiers signataires de la pétition lancée par la CRIIRAD demandant l'abrogation des décrets de réorganisation de la radioprotection et de la sûreté nucléaire.

« Notre protection contre les dangers de la radioactivité ne doit pas dépendre des ministères de l'Industrie et de la Défense »

Tous les grands scandales sanitaires de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle (amiante, sang contaminé, farines animales,...) ont montré ce qui advient lorsque les intérêts économiques et financiers passent avant la préservation de la santé des personnes. Il est temps que les autorités françaises en tirent toutes les leçons. Le prix que doivent payer les victimes est suffisamment élevé.

Tous les signataires - personnalités, responsables d'associations, élus et simples citoyens - disent leur refus de voir la radioprotection passer sous la coupe du ministère de l'INDUSTRIE.

Pas question qu'il puisse intervenir dans l'évaluation des risques que génèrent les activités qu'il s'emploient à promouvoir. Il faut en finir avec les doubles casquettes d'exploitant et de contrôleur.

Pas question qu'un institut public d'expertise sanitaire puisse avoir pour clients les exploitants du nucléaire, voire même les industriels de l'armement. pas question qu'il soit placé sous la tutelle principale des ministères de l'**INDUSTRIE** et de la **DEFENSE** et sous l'étroite surveillance de l'Etat major des armées et de la délégation à l'armement.

La protection sanitaire de la population contre les dangers des rayonnements ionisants doit être placée sous la responsabilité du ministère de la **SANTE**, conjointement avec le ministère du **TRAVAIL** pour le contrôle de l'exposition professionnelle, et avec le ministère de l'**ENVIRONNEMENT** pour le contrôle des pollutions.

Sont signataires à ce jour de la pétition :

# Monsieur Hubert REEVES, astrophysicien et écrivain

# Monsieur Jo LE GUEN, navigateur,

qui se bat actuellement contre le soutien que l'industrie nucléaire française veut apporter au *Défi français* (coupe América)

**Monsieur Pierre RABHI,** paysan agro-écologiste, écrivain, fondateur du CIEPAD et de *Terre et Humanisme*, candidat à l'élection présidentielle

**Madame Solange FERNEX**, Présidente de la section française de la Ligue des femmes pour la Paix et la Liberté

**Monsieur Brunot BARILLOT**, directeur du centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (CDRPC)

**Monsieur Abraham BEHAR**, co-président des médecins pour la prévention des guerres nucléaires

Madame Chantal LHOIR, présidente de l'Association Française des Malades de la Thyroïde

**Monsieur Paul CHAMPEAU**, président de l'association MANES, association des Malades Accidentés du Nucléaire-chimique et Sympathisants

Monsieur Didier LESTRADE, co-fondateur d'Act-up Paris

**Monsieur Gérard SAVATIER**, directeur de l'ASDER, association savoyarde de développement des énergies renouvelables

Réseau « Sortir du Nucléaire »

### **GREENPEACE France**

Action environnement - Aveyron

Stéphane LHOMME, association Tchernoblaye

Monsieur Alain KRIVINE, député européen, ligue communiste révolutionnaire

Madame Michèle RIVASI, députée de la Drôme, membre de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologique

Monsieur Yves PIETRASANTA, Député européen

### **ATTAC 53**

Madame Françoise HATCHUEL, revue EcoRev et Monsieur Roland DESBORDES, président de la CRIIRAD.

Compte tenu des délais, la pétition n'a recueilli, à ce jour, qu'une centaine de signatures individuelles

– parmi lesquelles de nombreux responsables associatifs qui doivent réunir leur conseil d'administration avant de s'engager à titre collectif.

Ce n'est que le tout début d'une action qui durera le temps qu'il faudra mais qui ira jusqu'à son terme.

La pétition lancée contre le projet de fixation de seuils d'exemption permettant l'élimination sans contrôle et le recyclage des matières radioactives avait recueilli plus de 130 000 signatures .

Compte tenu des enjeux, la présente mobilisation sera sans commune mesure.

CRIIRAD – 471 av. V. Hugo 26000 Valence - Tél. 04 75 41 82 50 – Fax : 04 75 81 26 48

E-mail: contact@criirad.com - site internet: www.criirad.com